

15 octobre 2024

## RAPPORT DE STAGE

**L'objectif est de rendre compte de votre expérience professionnelle. La longueur et la richesse du rapport dépend de la durée du stage.**

D'une longueur de 3 à 5 pages (maximum), il comprend :

- une description du lieu de stage ;
- les conditions de déroulement du stage : points positifs et points négatifs
- une présentation détaillée des travaux ou missions exercées
- une réflexion sur son intérêt pour la vie professionnelle artistique à venir
- quelle suites possibles ? (Perspectives)

Une annexe (supplémentaire au rapport dactylographié) peut comprendre des documents (photos, illustrations, bibliographie, etc.).

La longueur et la richesse du rapport dépend de la durée du stage. Les attentes ne sont pas les mêmes vis-à-vis d'un stage court (moins d'un mois) ou d'un stage long (1 à 6 mois).

Vous devez réaliser un rapport pour chaque stage effectué.

Le ou les rapports de stage doivent être envoyés à votre coordonnateur avant le début du second semestre (mettre Pauline Dionne en copie [pauline.dionne@ensa-dijon.fr](mailto:pauline.dionne@ensa-dijon.fr))